



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



25075351

Original déposé le

03 JUIN 2025

au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur
Greffe

N° d'entreprise : **0458 318 169**

Nom

(en entier) : **BESIX Reditec**

(en abrégé) :

Forme légale : **société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Maurice Brossius 74, 5020 Namur**

Objet de l'acte : Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaires des Actionnaires du 30 mai 2025 - Nominations statutaires - Pouvoirs

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaires des Actionnaires du 30 mai 2025

L'Assemblée Générale prend acte de la lettre de Luc Verstuyft Management bv, dans laquelle la décision de mettre fin au mandat d'administrateur à la date de cette Assemblée Générale est communiquée.

L'Assemblée Générale prend acte de la décision et accepte la démission du dirigeant avec effet immédiat.

L'Assemblée Générale décide de nommer Bervand bv (BE 0441.207.270), représentée de manière permanente par Mme Kathleen Defreyn, en tant qu'administrateur, et ce jusqu'à la date de l'Assemblée Générale à tenir en 2027, sauf révocation. Le mandat est non rémunéré.

A l'unanimité des voix l'Assemblée décide de donner procuration à Madame Kathleen De-freyn, Madame Edwine Heremans et/ou à Monsieur Luc Vanpee, d'agir au nom et pour le compte de la société, agissant seulement ou conjointement et avec pouvoir de substitution, pour les actes suivants concernant les résolutions prises ci-dessus :

- Faire toutes inscriptions ou modifications aux inscriptions au registre de personnes morales et à l'Administration de la TVA;

- Signer les extraits des procès-verbal de la présente Assemblée, destinés à la publication aux Annexes au Moniteur belge.

- En général, faire toutes actions utiles et/ou nécessaires pour l'exécution des décisions prises par la présente Assemblée Générale Statutaire.

Luc Vanpee
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/06/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).